CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E2055** **VALABLE JUSQU'AU** **13/10/2025**

ÉDITÉ LE **12/09/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/04/2001
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2010
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 437690704

Siret : **437 690 704** **00022**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 1220385Y

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10927668804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10927668804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : **REBOUL COTTE CLIMATIQUE**

FORTUNEAU
PARC D'ACTIVITE
26200 MONTELIMAR

Téléphone : 04 75 53 15 45 **Fax :** 04 75 53 15 46
Portable : 0662499408

Site Internet : www.reboulcotte.fr
E-mail : contact@reboul-cotte.fr

Responsabilité légale :
SQUIBAN GROUP (930 383 716) / SQUIBAN MIKAEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² sans surpresseur Mention RGE	06/10/2021
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	02/03/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/03/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/10/2021
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	06/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	02/03/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	02/03/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/09/2025 15:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.